



**EPREUVE PONCTUELLE ORALE DE FRANÇAIS ET D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU CAP**

CONSIGNES AUX CANDIDATS

Vous pouvez vous reporter :

- à l'arrêté du 3 avril 2019 – JO du 9 avril 2019 – BO spécial n°5 du 11 avril 2019.
- à l'arrêté du 30 août 2019-JO de 5 sept 2019- BO n°35 du 26 sept 2019

EPREUVE ORALE qui comporte deux parties successives

1. Partie français : 10 mn d'oral (sans temps de préparation) - sur 20 points

Le jour de l'épreuve vous devez présenter, en trois minutes maximum, une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle. Vous devez avoir préparé cette présentation et vous pouvez vous appuyer sur tout support visuel, à votre convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.

L'examineur vous pose ensuite des questions au cours d'un entretien qui n'excèdera pas 7 minutes. L'examineur reviendra sur l'exposé pour vous en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour vous amener à prolonger et approfondir votre réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique en lien direct avec le métier et son exercice peut être questionnée.

L'évaluation des compétences orales porte :

- sur la maîtrise de l'expression orale ;
- sur la durée et la clarté de l'exposé initial ;
- sur la compréhension des questions et la pertinence des réponses ;
- sur la qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle choisie et de la réflexion sur le métier

2. Partie Histoire- Géographie- EMC : 5 mn de préparation et 10 mn d'oral – sur 20 points

Le jour de l'épreuve vous devez présenter une liste de huit documents que vous avez choisis, soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique :

Histoire	Géographie	Enseignement Moral et Civique
<ul style="list-style-type: none">• La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique• La France et la construction européenne depuis 1950	<ul style="list-style-type: none">• Espaces, transports et mobilités• Espaces urbains : acteurs et enjeux	<ul style="list-style-type: none">• Etre citoyen• La protection des libertés : défense et sécurité• La Liberté, nos libertés, ma liberté• La laïcité

Vous tirez au sort le thème sur lequel vous serez interrogé. Vous préparez votre présentation pendant **5 minutes**.

En histoire et en géographie, vous donnez le sens global, dégagez l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Vous montrez votre maîtrise des repères chronologiques et spatiaux. En enseignement moral et civique, vous construisez et exprimez une argumentation cohérente et étayée en vous appuyant sur les repères et les notions du programme : vous explicitez les valeurs de la République en jeu dans le document présenté.

L'examinateur vous pose ensuite des questions pour obtenir d'éventuelles précisions et vérifier vos acquis sur le thème étudié pendant une durée maximale **de 10 minutes**.

Les critères d'évaluation de l'ensemble de l'épreuve sont les suivants :

- Le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte.
- Le candidat donne le sens global du document.
- Le candidat fait preuve d'esprit critique face au document.
- Le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique.
- Le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel.
- Le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française.
- Le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

Les documents que vous présentez doivent comporter un titre et être référencés : titre de l'ouvrage, éditeur, date de publication, page numérotée, date de consultation s'il provient d'un site internet.

La liste de documents est présentée selon le modèle suivant :

ACADEMIE DE LYON

NOM et Prenom du candidat :

Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-EMC au CAP.

Liste des documents présentés par le candidat :

Discipline/Enseignement - Thème du programme	Titre du document correspondant
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	

Signature du professeur, du formateur ou de l'organisme de formation :

En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examinateur propose un/des documents de secours sur lequel/lesquels vous présentez l'épreuve.